



Licenciement abusif mis santé danger et celle des femmes du nord

Par **phlpp826**, le **31/05/2011** à **14:01**

Bonjour, je recherche Marion2 qui veut me contacter pour licenciement abusif laboratoire DOUAI. Si vous ne saviez pas ce qui m'est arrivé, regardez le site vivastreet.fr, cliquez sur la carte de France, cliquez sur le nord, puis sur la page appel à témoin, vous verrez tout ce qui m'est arrivé, vous verrez des documents, des preuves et les années de combat qui touchent toutes les femmes du nord et du nord-pas-de-calais, vous serez dégoûté de ce qui m'est arrivé, presque à terme de mon travail, que vous suiviez, déjà gagniez au prud'homme et mon nom n'était pas au milieu des choses que j'ai subies et manipulées sans parler du danger en cours, du gain de cause sans compter les heures travaillées à temps complet et les frais d'avocat et les années rien perçues et toutes les personnes qui ont froissé sur du matériel, nom stériles, j'ai fait appel à la cour d'appel, mon syndicat m'a dit de continuer et qui l'était avec moi, tous les journalistes étaient au courant de la date du 30/03/2011 à 9 heures, j'ai passé la cour d'appel la veille vers 22h30, j'ai reçu un coup de téléphone du syndicat pour reculer la date de l'audience, lui faire confiance et mis au courant tous les journalistes que la date est reportée aujourd'hui, je n'ai aucune nouvelle date et mon dossier était radié, je ne comprends pas mon syndicat, dit qu'il a envoyé un document à la cour d'appel sociale pour avoir une nouvelle date de cour d'appel, je n'ai encore rien reçu, j'ai téléphoné la cour d'appel qui me dit qu'il n'a rien reçu de mon syndicat, j'attends fin de semaine. J'espère que ce n'est pas une magouille pour étouffer cette affaire, déjà roulé par l'avocat qui m'a pris beaucoup d'argent, je serais obligé de faire valoir mes droits, trouvez-vous ça normal. Mes anciens patrons ont déménagé pour s'installer dans le département 62, alors je demande où et la justice, j'ai deux enfants, qui ce mariage fin juin et moi de juillet, me voient malade et en dépression et très traumatisé, ne savez pas quoi faire pour que la justice fasse son travail, alors aidez-moi, femme ou homme de loi, vous ne pouvez pas être insensible, je suis au bord du suicide, pas normal que des personnes sans cesse aient à chaque fois, vous saviez qui a eu beaucoup de victimes. En espérant que mon syndicat ne m'a pas laissé tomber, vous dirais la suite la semaine prochaine et je remercie les personnes qui m'encouragent à continuer et les journalistes qui suivent mon dossier et qui m'aident pour que toute la France soit au

courant de tout ce que j'ai subit et tout les document et preuve que j'ai en main contacté moi et surtout venais nombreux pour prochaine date cour d'appel dirais nouvel date merci.

Par **corimaa**, le **31/05/2011** à **15:37**

A force de ressasser votre histoire, vous allez effectivement finir par tomber gravement malade.

Marion2 est absente du forum actuellement